

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Conseil Métropolitain des 22 et 23 juin 2023

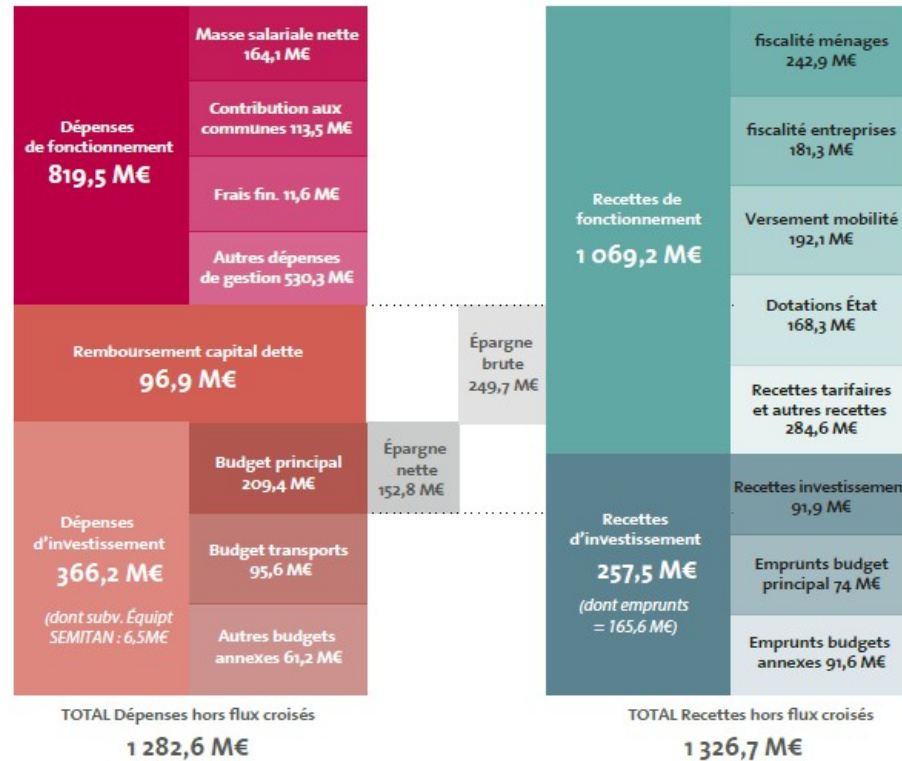


Le CA 2022 tous budgets en synthèse :

- Le CA 2022 illustre notre stratégie financière et préserve les équilibres financiers de la collectivité.
- La progression globale des dépenses de fonctionnement est financée par une évolution similaire des recettes de fonctionnement en 2022.
- 366,2 M€ d'investissements réalisés tous budgets en 2022 (372,3 M€ en 2021) traduisant la concrétisation de nos engagements politiques.
- Un niveau de dette qui atteint le milliard d'€ d'encours en 2022, tout en restant dans la moyenne de la strate en € / habitant.
- L'épargne nette dégagée finance près de 42 % des investissements globaux et confirme une situation financière saine, avec une capacité de désendettement stabilisée de 4,1 ans au CA 2022 (4 ans au CA 2021).

CA 2022 : 1,283 Milliard € de dépenses - Tous Budgets

(Retraités des flux croisés entre budgets*)



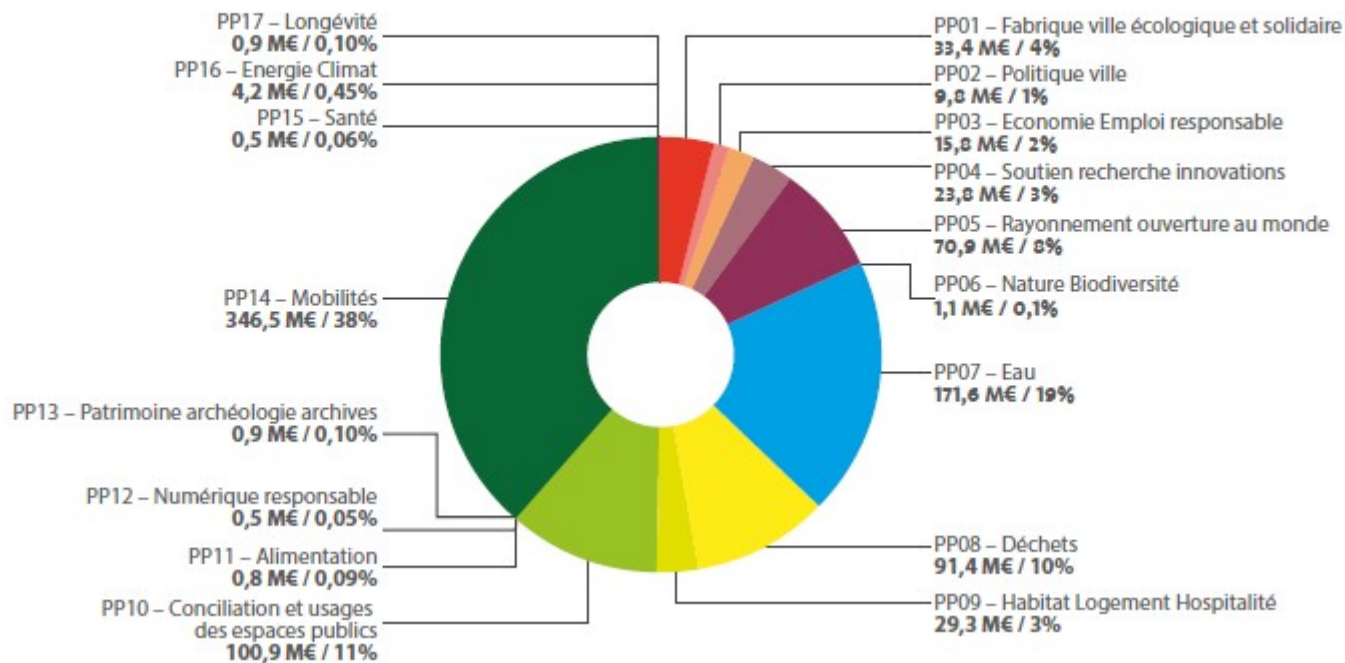
(*) les flux croisés entre le budget principal et les budgets annexes s'élèvent à 52,0 M€

Tous budgets confondus, les recettes de fonctionnement atteignent 1,07 milliard d'euros et les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 819,5 M€ (frais financiers inclus).
Les niveaux d'épargne sont conséquents à près de 250 M€ d'épargne brute et plus de 152 M€ d'épargne nette, finançant 42 % des investissements réalisés en 2022.

941,3 M€ en 2022 (tous budgets)

La structure des dépenses totales par politiques publiques en 2022

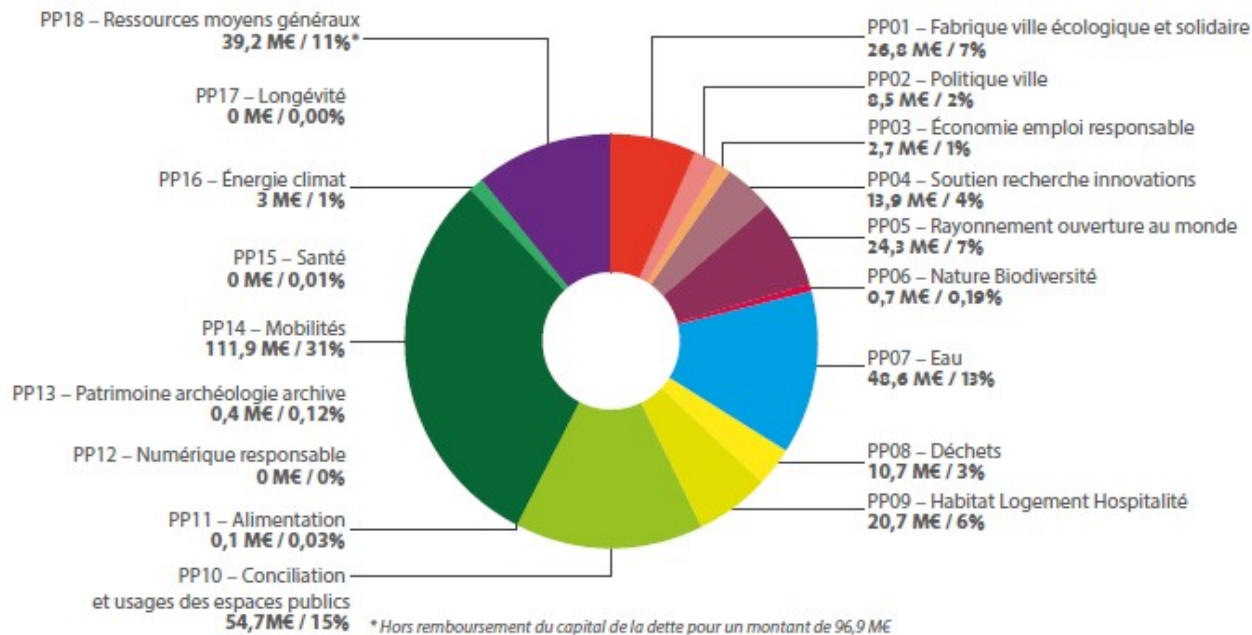
(fonctionnement + investissement, 941,3 M€ tous budgets confondus)



Les dépenses directement affectées aux politiques publiques s'élèvent à 941,3 M€.

366,2 M€ en 2022 (tous budgets)

La structure des dépenses d'investissement par politiques publiques en 2022
(366,2 M€ tous budgets confondus, y compris moyens généraux*)



**366,2 M€ d'investissements réalisés sur le territoire métropolitain (24 communes)
(soit 39% des dépenses de politiques publiques)**

CA 2022 : la rétrospective – Tous budgets

366,2 M€ d'investissements réalisés en 2022

(28,5 % des dépenses totales)

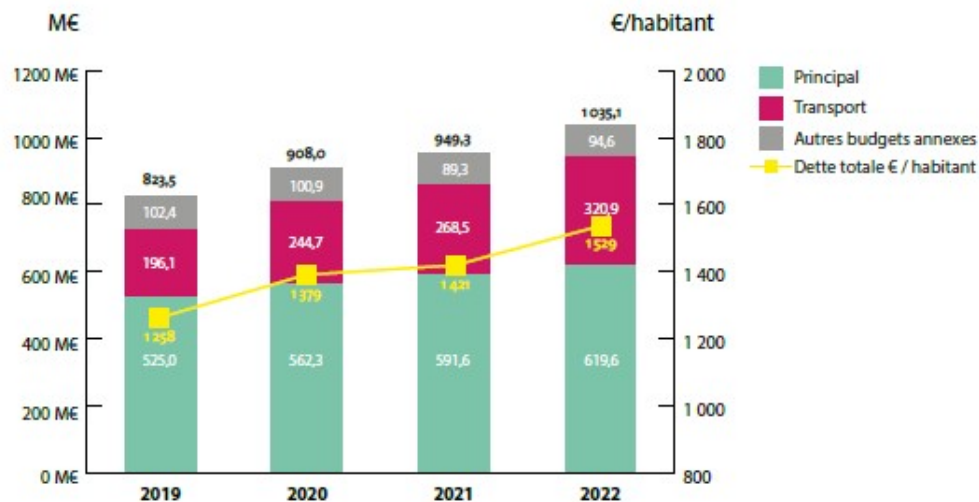
| TOUS BUDGETS (en M€) | | CA 2020 | CA 2021 | CA 2022 |
|----------------------|------------------------------------------------------------|--------------|--------------|--------------|
| 1 | Recettes réelles de fonctionnement | 970,6 | 1 011,0 | 1 069,2 |
| 2 | Dépenses réelles de fonctionnement (hors frais financiers) | 729,3 | 764,5 | 807,9 |
| 3 | Épargne de gestion = 1-2 | 241,2 | 246,5 | 261,3 |
| | Taux épargne de gestion | 24,9% | 24,4% | 24,4% |
| 4 | Frais financiers | 10,9 | 10,5 | 11,6 |
| 5 | Épargne brute = 3-4 | 230,3 | 236,1 | 249,7 |
| | Taux épargne brute | 23,7% | 23,3% | 23,4% |
| 6 | Remboursement en capital de la dette | 79,2 | 84,3 | 96,9 |
| 7 | Épargne disponible (nette) = 5-6 | 151,1 | 151,7 | 152,8 |
| | Taux épargne nette | 15,6% | 15% | 14,3% |
| 8 | Recettes d'investissement (hors emprunt) | 124,8 | 84,4 | 91,9 |
| 9 | Dépenses réelles d'investissement (hors dette) | 435,6 | 372,3 | 366,2 |
| 10 | Besoin de financement = 9-8-7 | 159,7 | 136,1 | 121,6 |
| | Taux d'autofinancement | 34,7% | 40,7% | 41,72% |
| 11 | Encours de dette au 31 décembre | 908 | 949,3 | 1035,1 |
| | <i>Emprunts souscrits (hors mouvements neutres)</i> | 163,6 | 125,7 | 165,6 |
| 12 | Fonds de roulement au 31 décembre | 82,7 | 72,1 | 116,1 |
| 13 | Capacité de désendettement au 31/12/n – 11/5 | 3,9 ans | 4 ans | 4,1 ans |

* en solde net de la mutualisation

Tous budgets, une progression similaire des dépenses et des recettes de fonctionnement en 2022 : +5,7% pour les dépenses et +5,8% pour les recettes

1035,1 M€ de dette fin 2022 (+85,8 M€)
(1529€/hab.), qui représente 96,8 % des RRF de 2022 (tous budgets)

Évolution de l'encours total au 31/12



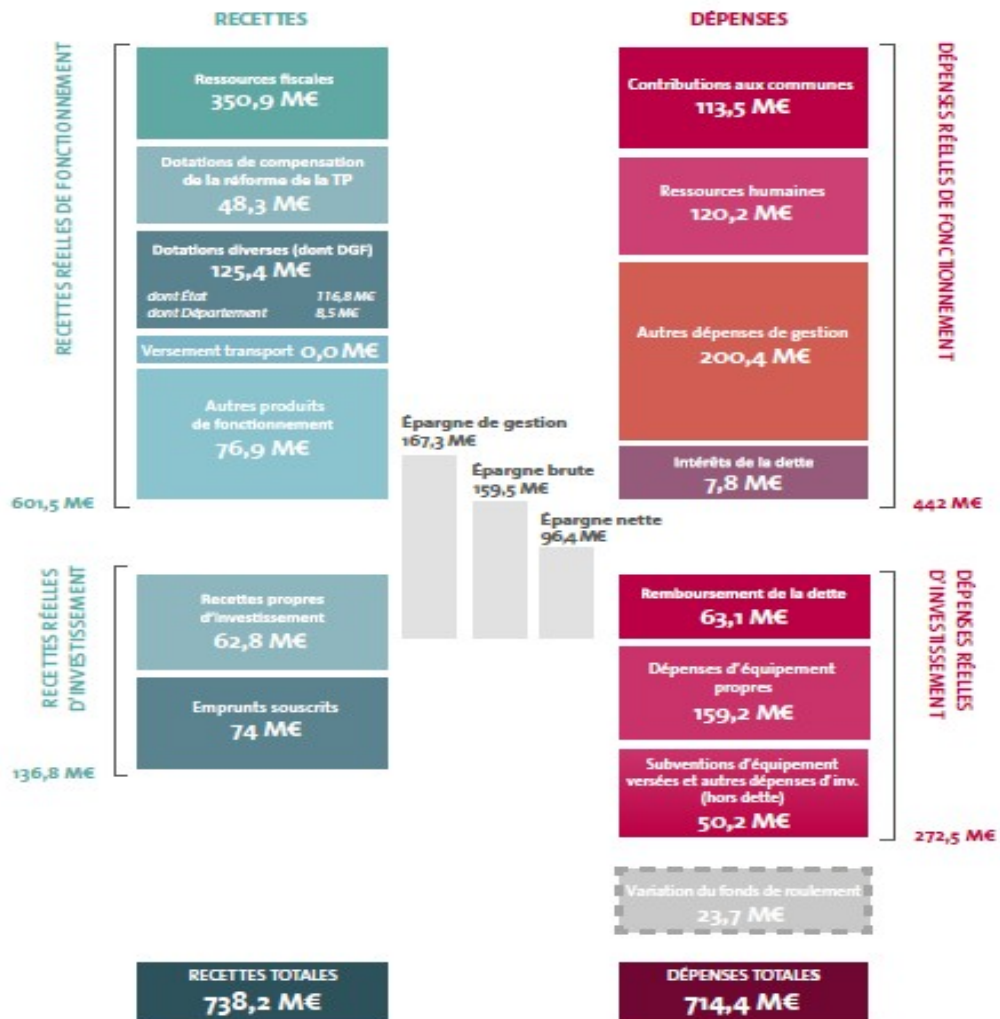
La capacité de désendettement est de 4,1 ans fin 2022 (tous budgets)

Le taux moyen s'élève à 1,55 % en 2022 (1,06 % en 2021), contre 2,05 % pour la moyenne des EPCI et villes de + de 100 000 habitants

La dette est saine et sécurisée : 100 % sans risque

Elle est bien diversifiée entre les prêteurs et contractée à 60 % taux fixes / 40 % taux variables

Les grandes masses du CA 2022



La constitution de l'épargne au CA 2022

| En M€ | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
|-----------------------------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Recettes réelles de fonctionnement (hors cessions) | 586,3 | 593,3 | 606,2 | 601,5 |
| Dépenses réelles de gestion (hors frais financiers) | 406,4 | 443,2 | 430,5 | 434,2 |
| Épargne de gestion | 179,8 | 150,2 | 175,7 | 167,3 |
| Taux d'épargne de gestion | 30,7 % | 25,3 % | 29% | 27,8% |
| Charges financières | 7,2 | 7,2 | 7 | 7,8 |
| Capacité d'autofinancement brute | 172,6 | 143 | 168,7 | 159,5 |
| Taux d'épargne brute | 29,4 % | 24,1 % | 27,8 % | 26,5% |
| Remboursement des emprunts | 59,4 | 52,7 | 55,8 | 63,1 |
| Capacité d'autofinancement nette | 113,2 | 90,2 | 112,9 | 96,4 |
| Taux d'épargne nette | 19,3 % | 15,2 % | 18,6 % | 16,0% |

➤ Les niveaux d'épargne baissent en 2022 :

- 5,5% pour l'épargne brute :

→ avec une légère baisse (-4,7 M€) des recettes de fonctionnement, en lien avec l'affectation pour la première fois de 100 % du Versement Mobilité au BA TC à compter de 2022 ; les 35 M€ de baisse de VM ont été compensés par la dynamique de la fiscalité économique

→ et progression des dépenses de gestion de 0,9 % et des frais financiers de 11 % (amorce de remontée des taux dès juillet 2022, qui sera amplifiée en 2023)

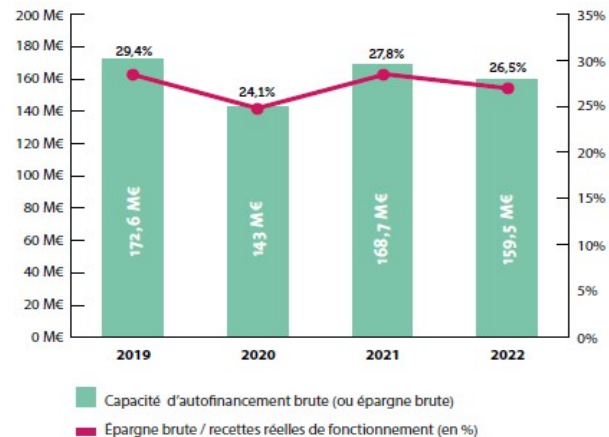
- 14,6 % pour l'épargne nette (-16,5 M€) : avec la progression des remboursements d'emprunts (+7,3 M€) liés à l'accroissement de l'encours de dette

L'évolution des épargnes au CA 2022

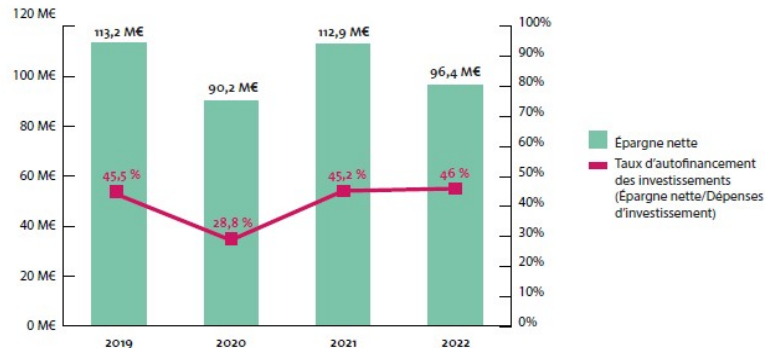
➤ L'épargne brute (159,5 M€) représente 26,5% des Recettes Réelles de Fonctionnement en 2022

➤ Les dépenses d'investissement (209,4 M€) sont financées à 46% par l'épargne nette (96,4 M€) en 2022

Évolution de la capacité d'autofinancement (ou épargne brute)



Le poids de l'épargne nette dans le financement des investissements

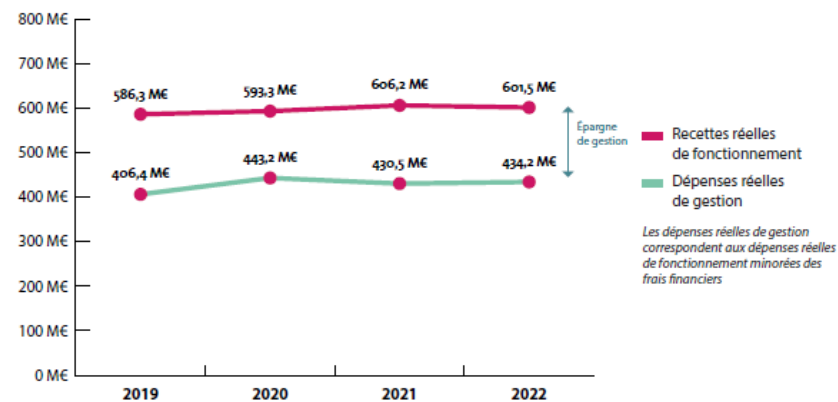


L'évolution des recettes et dépenses de fonctionnement au CA 2022

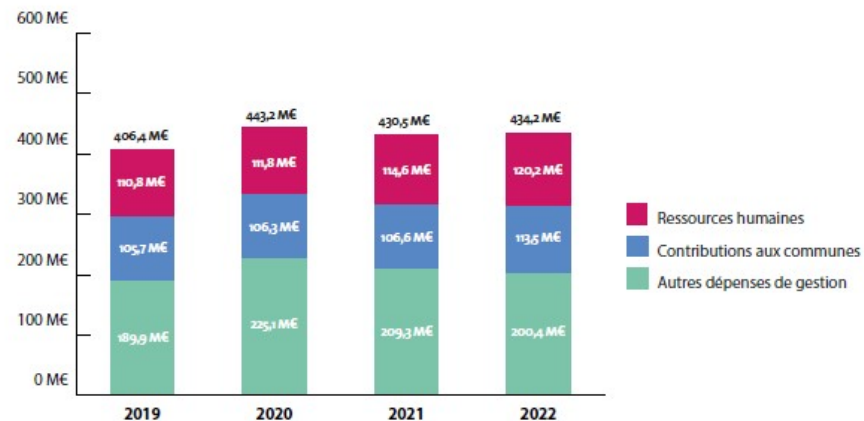
➤ **Les recettes ne progressent pas en 2022 :** mais les produits fiscaux et autres recettes ont compensé la disparition des recettes de VM (20 % affecté au budget principal jusqu'en 2021)

➤ **Les dépenses progressent de 3,7 M€ en 2022,** mais 2021 comportait des subventions exceptionnelles aux BA TC (7,8 M€) et stationnement (5,7 M€)
Les taux de réalisation atteignent 98,16% des crédits inscrits lors du BP 2022

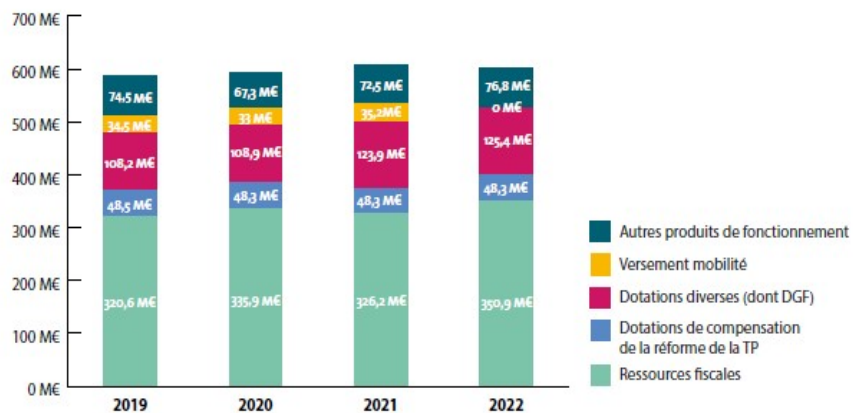
Évolution des recettes de fonctionnement et des dépenses de gestion



L'évolution des dépenses de gestion (hors frais financiers)



Évolution des recettes réelles de fonctionnement



Les recettes de fonctionnement : 601,5 M€ au CA 2022

➤ Les recettes fiscales en hausse : 350,9 M€ en 2022

(+24,7 M€, +7,6%)

. fiscalité économique (51,7%) : +4,6 M€, +2,6%

- CFE : +7,7 M€, +8,5% (rôles supplémentaires : +10,2 M€)

- CVAE : -3,25 M€, -4,5%

. fiscalité ménages (48,3%) : +12,3 M€

- TH : +10,1 M€

- TF : +2,1 M€

→ effet bases : +3,9% (dont 3,4% revalorisation LFI)

→ hausse de la fraction TVA perçue en remplacement de la TH (+9,55%)

➤ Les dotations et compensations État : 165,1 M€ en 2022

- DGF : 91,3 M€ (-1,4 M€, -1,56%)

- compensations économiques : 18,8 M€ (+3,7 M€, +24%)

- compensations ménages : 2,9 M€ (+0,2 M€)

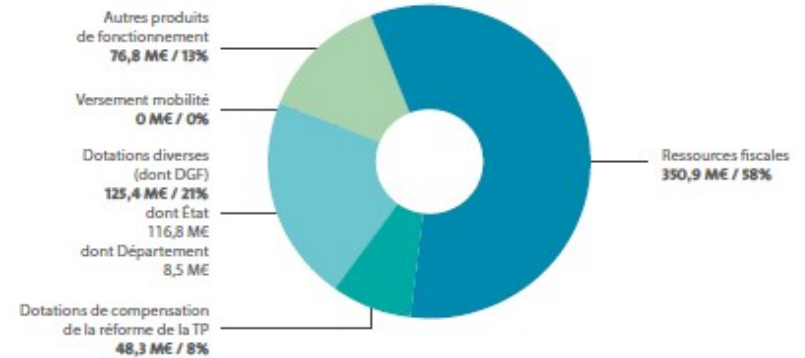
- FNGIR et DCRTP : 48,3 M€ (inchangés)

- FCTVA fonctionnement : 0,85 M€

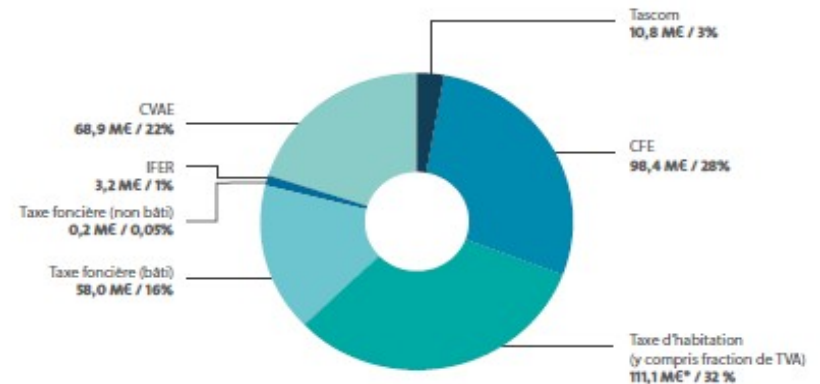
➤ La dotation Département : 8,5 M€ en 2022 (transferts)

➤ Les autres recettes : 76,8 M€ en 2022 (+4,2 M€, +5,8%)

La structure des recettes de fonctionnement en 2022 (601,5 M€)



La structure des ressources fiscales en 2022 (350,9 M€)



*En raison de la suppression de la base d'habitation sur les résidences principales (pour la base d'habitation sur les résidences secondaires), la Métropole a reçu une fraction de TVA nationale qui s'élève à 107,8 M€ en 2022. Cette fraction de TVA est intégrée au montant de la base d'habitation présentée ci-dessus.

Les dépenses de gestion : 434,2 M€ au CA 2022

➤ Ces dépenses progressent de 0,86% (+3,7 M€) en 2022, mais 2021 comportait des subventions aux BA (13,5 M€) non reconduites en 2022

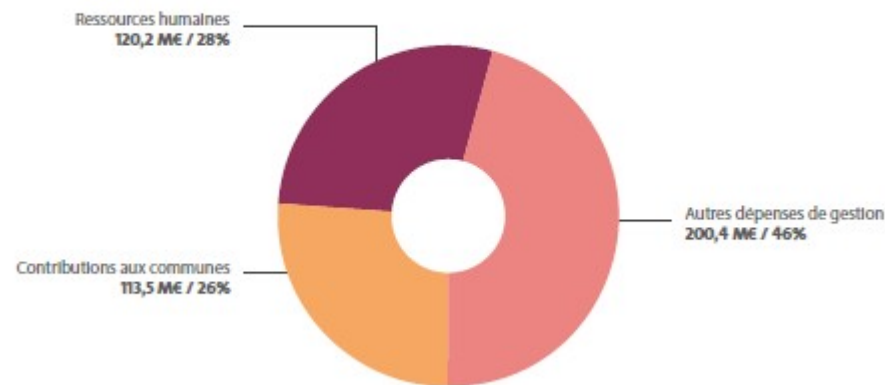
➤ Le renforcement de la solidarité territoriale : 113,5 M€ en 2022 (+6,5%, +6,7 M€), soit 26,1% des dépenses de gestion

- Attribution Compensation : +6,9 %, +5 M€
- Dotation Solidarité Communautaire : +5,6 %, +1,9 M€
- fonds de concours : 3,9 M€ (+2,8 M€) dont le nouveau fonds Piscines

➤ Les autres charges impactées par l'inflation : 200,4 M€ en 2022 (-4,25%), soit 46,2% des dépenses de gestion

- DSP : 26,9 M€ (+0,4 M€, +1,6%)
- contributions obligatoires : 34,8 M€ (-0,1 M€, dont -0,2 M€ pour le SDIS)
- subventions : 37,1 M€, dont 32,1 M€ pour les associations (+4,4 M€, +16%)
- politiques métropolitaines : 36,8 M€ (-1,6 M€, -4,2%)
- moyens des services : 26,5 M€ (+1,1 M€, +4,5%)
- charges de structures patrimoniales : 28,6 M€ (+2,7 M€, +10,4%)
- autres charges financières : 3 M€ (dont FPIC : 1,75 M€)

La structure des dépenses de gestion (hors frais financiers) en 2022 (434,2 M€)



➤ Un effort exceptionnel pour le personnel : 120,2 M€ en charges nettes en 2022 (+5,6 M€, +4,9%), soit 27,7% des dépenses de gestion

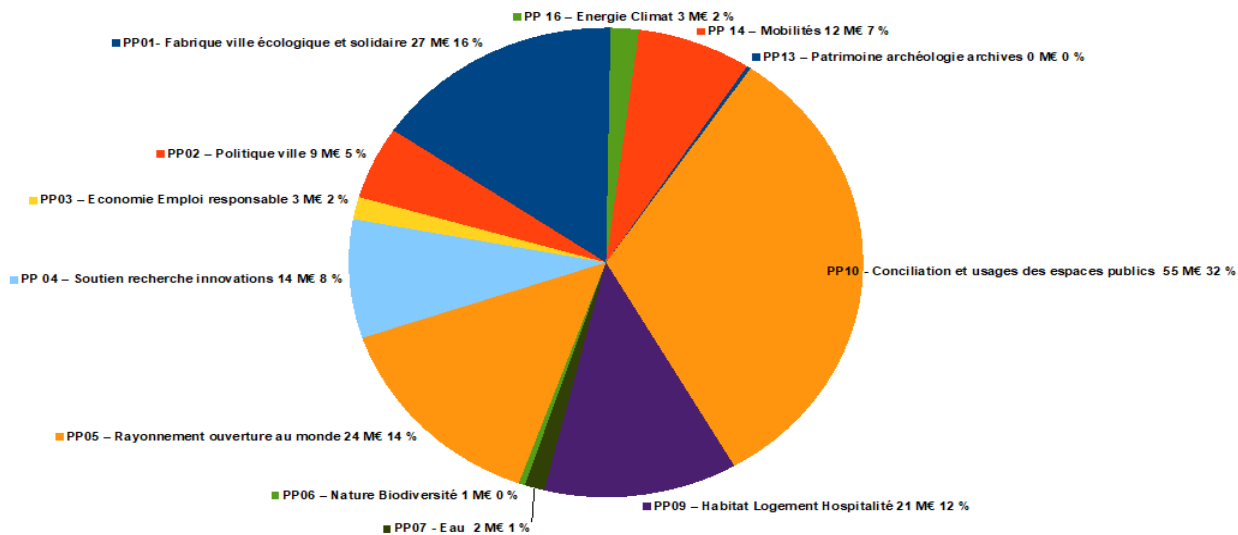
- GVT, revalorisations grilles et hausses SMIC (+2,6 M€)
- hausse de 3,5% du point d'indice au 1/07/22 (+2,2 M€)
- revalorisation RI au 1/07/22 (+1,9 M€)
- adaptations du service public aux habitants : dont police métropolitaine des transports (+2,2 M€)
- mutualisations nouvelles des services (courrier) : compensées intégralement en recettes par la ville de Nantes (-3,3 M€)

L'investissement au CA 2022

➤ **L'investissement s'élève à 209,4 M€ en 2022 (-40 M€ par rapport à 2021) : l'écart entre 2021 et 2022 s'explique par le cycle des projets** avec la fin de projets engagés sur le précédent mandat qui ont abouti en 2021 et dont les dépenses ne sont en conséquence pas reconduites en 2022.

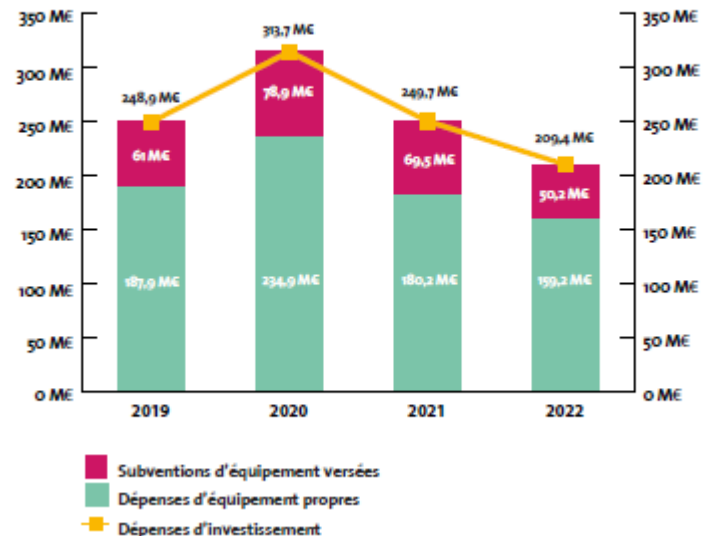
➤ **Par politiques publiques, il se répartit de la façon suivante :**

Investissements du Budget principal



hors moyens généraux : 37,8 M€

Évolution des dépenses d'investissement et de leurs composantes



Les réalisations d'investissement en 2022

➤ **La politique Conciliation et usage des espaces publics, premier poste d'investissement du budget principal : 54,7 M€ en 2022**, pour poursuivre les aménagements de voiries dans le cadre des contrats territoriaux (13,9 M€), l'entretien-rénovation-sécurité de la voirie, d'éclairage public, de patrimoine arboré, et l'entretien des ouvrages d'art (17,7 M€).

Le plan d'action en matière d'éclairage public (2,1 M€) doit permettre des économies d'énergie et une réduction des dépenses de fonctionnement.

➤ **La Politique Fabrique de la Ville écologique et solidaire : 26,8 M€**, dont les participations versées (21,6 M€) dans le cadre des ZAC et CPA d'aménagement du territoire métropolitain sur l'île de Nantes, Pirmil Les Isles à Rezé, le Bas Chantenay, et les aménagements de la place de la Petite Hollande, ainsi que les ZAC Habitat à Couëron, Bouaye, Carquefou.

Les subventions d'équipement versées en 2022 pour le fonds 1 % Mise à l'abri ont atteint 0,2 M€.

➤ **Les dépenses liées au rayonnement de la Métropole et son ouverture au monde : 24,3 M€ en 2022**, comprennent l'attractivité sportive (15,6 M€) dont la modernisation de la Beaujoire pour la Coupe du monde de Rugby (sanitaires, aménagements divers...) et la construction du nouveau CREPS régional, l'entretien des équipements touristico-culturels (1,6 M€) et la remise à niveau numérique de la Cité des Congrès (4,7 M€).

➤ **Le soutien à la recherche et aux innovations a été conforté en 2022 : avec 13,9 M€**, notamment pour les travaux de construction du bâtiment universitaire rue Bias et la plateforme de valorisation économique et créative dans les Halles 1 & 2, des participations pour la construction de l'École de Design et à ARRONAX pour l'étude de valorisation de la filière pharmaceutique, et dans le cadre du Contrat de Projet État - Région 2015-2020, à l'IFSTTAR, l'École Centrale, l'Université, l'IFREMER, et l'IRT Jules Verne. Au titre du soutien aux pôles de compétitivité, 0,2 M€ ont été versés au fonds d'amorçage Go Capital Amorçage II, 0,25 M€ au fonds Capital Risque Innovation Ouest Ventures, et 0,1 M€ au fonds d'expérimentation City Lab.

➤ **La Politique de la ville : 8,5 M€ en 2022**, pour les différents quartiers : Bellevue, Nantes Nord, Les Dervallières, Bottière Pin Sec, Rezé Château et Plaisance Orvault notamment.

➤ **La politique Économie et emploi responsable : 2,6 M€**, avec la création et l'aménagement des sites d'activités, le versement d'une avance remboursable à l'OGIM, la subvention d'équipement versée pour l'animation du patrimoine immobilier économique métropolitain (PIEM).

➤ **Les politiques Énergie Climat, Nature et Biodiversité et Eau : 5,8 M€**, dont 0,5 M€ pour la restauration des cours d'eau, 1,5 M€ pour la réhabilitation des réseaux d'eaux pluviales, et 2,5 M€ de subventions versées pour la rénovation énergétique BBC. L'installation de panneaux photovoltaïques se poursuit par ailleurs sur les bâtiments métropolitains, avec en particulier le lancement du projet sur le P+R de Neustrie (coût total de 1 M€).

Les réalisations d'investissement en 2022

➤ **En matière d'Habitat, Logement et Hospitalité, la Métropole a poursuivi ses engagements : 20,7 M€**, pour la construction de logements sociaux et la réhabilitation, notamment écologique, du parc social, l'amélioration du parc privé (1,4 M€) dont les primes thermiques, l'aide à l'accession de logement abordable, et l'entretien des aires d'accueil et terrains familiaux des gens du voyage (0,5 M€).

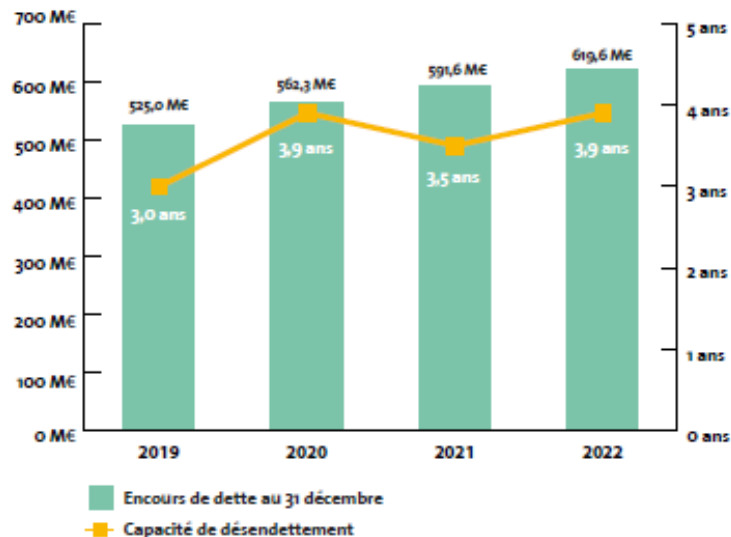
➤ **Au sein du budget principal, la politique des Mobilités : 12,2 M€ d'investissements en 2022**, avec les déplacements actifs, principalement des aménagements (1,2 M€) sur les axes structurants et magistraux vélos, le lancement des projets route de Nantes - Angle Chaillou entre La Chapelle sur Erdre et Nantes, entre Saint Herblain - Couëron - Indre, la Gare à Bottière Chênaies à Nantes, les aménagements vélos créés dans le cadre de l'urbanisme tactique Route de Rennes entre Orvault et Nantes, l'installation de consignes connectées.

Le programme de stationnement vélo s'est poursuivi avec des consignes sur de nouveaux sites, et les subventions à l'acquisition d'un vélo cargo ou familial.

Et l'aménagement de voies réservées au covoiturage, notamment le Boulevard de Vendée à Nantes a été engagé (0,4 M€).

La dette du budget principal et la capacité de désendettement au CA 2022

L'encours de dette et la capacité de désendettement

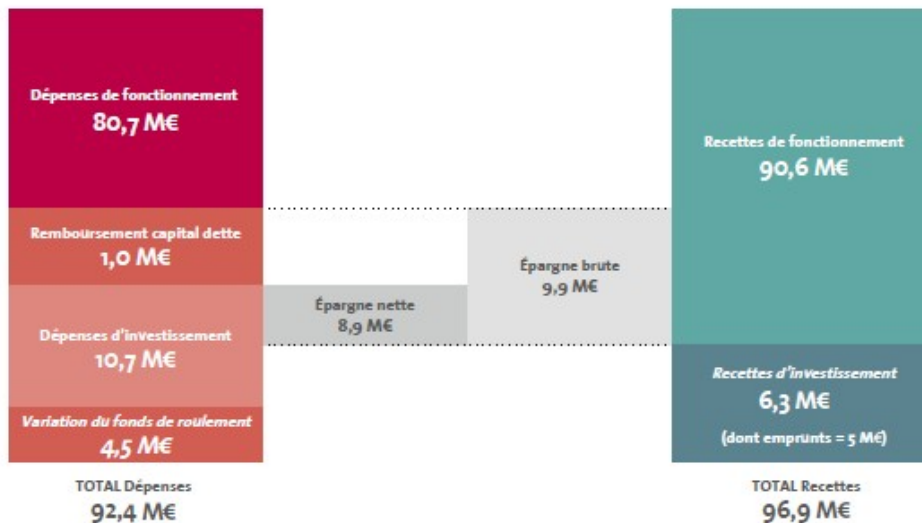


- Avec 74 M€ d'emprunts réalisés en 2022 (35 % des investissements), la dette atteint 619,6 M€ au 31/12/2022 (+28 M€), et la capacité de désendettement du budget principal est de 3,9 ans.

Le budget des déchets (SPA)

7,2% du budget global de la Métropole
92,4 M€ de dépenses totales au CA 2022

Budget Collecte et traitement des déchets (SPA)



- Des recettes de fonctionnement en augmentation de 1,2 %, à 90,6 M€. Le taux de TEOM a été porté à 7,95 % (+0,45 point) en 2022. Une indemnité d'assurance de 8 M€ avait été perçue en 2021. Sans cette recette exceptionnelle, la progression des recettes aurait été de +11,1 % (+9,1 M€)
- Des dépenses de fonctionnement en hausse de 3,1 %, à 80,7 M€ (dont 17 M€ de masse salariale, +4,3%)
- Les investissements progressent de 14,5 % (+1,4 M€) : 10,7 M€ réalisés en 2022 (84,7 % de taux de réalisation) pour le renouvellement de véhicules de collecte (5,7 M€), des bacs roulants et colonnes à verre (3,1 M€), des conteneurs enterrés (0,3 M€), des broyeurs et composteurs individuels ou collectifs (0,2 M€), des réhabilitations de déchetteries (1 M€), des études pour le traitement des déchets verts et biodéchets
- Des niveaux d'épargne cependant en baisse : -1,3 M€ d'épargne brute (10,9 % des recettes, contre 12,5 % en 2021) et -1,3 M€ d'épargne nette (9,8 % des recettes)
- 5 M€ d'emprunts mobilisés en 2022 (il n'y avait plus eu d'emprunt réalisé depuis 2010). Avec 8 M€ d'encours, la CDD est inférieure à 1 an

Les 5 budgets des SPIC :

- Budget Transports collectifs
- Budget Eau
- Budget Assainissement
- Budget Stationnement
- Budget Locaux industriels et commerciaux

Synthèse des 5 budgets annexes SPIC

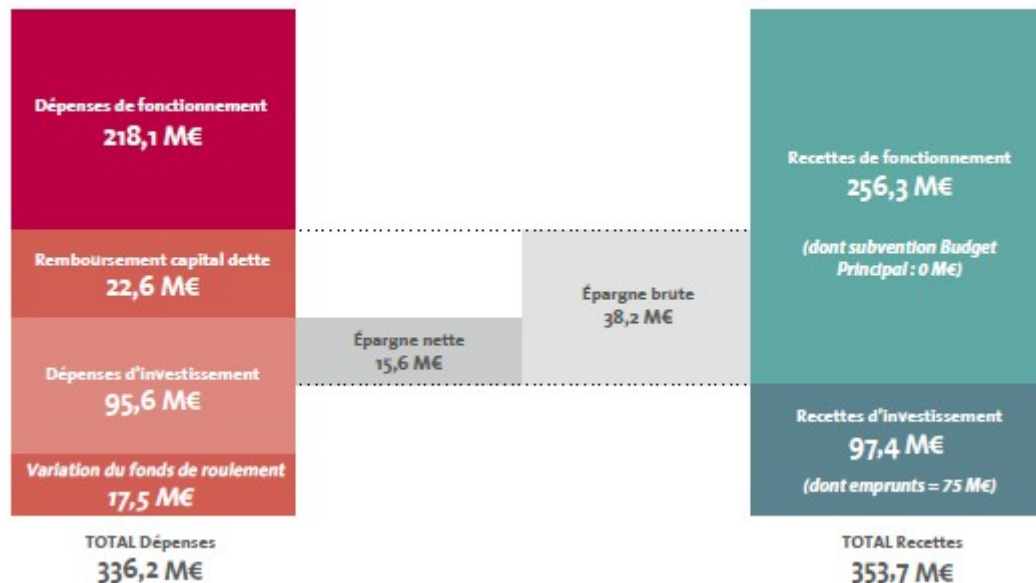
| En M€ | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
|-----------------------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Recettes réelles de fonctionnement | 384,4 | 380,3 | 381,2 | 429,2 |
| Dépenses réelles de fonctionnement | 307,7 | 300,9 | 325,0 | 348,8 |
| Capacité d'autofinancement brute | 76,7 | 79,4 | 56,2 | 80,4 |
| <i>Taux d'épargne brute</i> | <i>20,0%</i> | <i>20,9%</i> | <i>14,7%</i> | <i>18,7%</i> |
| Remboursement des emprunts | 23,0 | 25,5 | 27,6 | 32,8 |
| Capacité d'autofinancement nette | 53,7 | 54,0 | 28,6 | 47,6 |
| <i>Taux d'épargne nette</i> | <i>14,0%</i> | <i>14,2%</i> | <i>7,5%</i> | <i>11,1%</i> |
| Dépenses d'investissement (hors dette) | 130,3 | 115,3 | 113,2 | 146,2 |
| Encours de dette au 31 décembre | 292,5 | 340,7 | 353,8 | 407,5 |
| <i>Capacité de désendettement</i> | <i>3,8 ans</i> | <i>4,3 ans</i> | <i>6,3 ans</i> | <i>5,1 ans</i> |

- Les recettes de fonctionnement globales progressent de 12,6 % (+48 M€), à 429,2 M€ (contre 381,2 M€ en 2021)
- Les dépenses de fonctionnement augmentent de 7,3 % (+23,8 M€), à 348,8 M€
- Les investissements atteignent 146,2 M€ (+29 %, soit +33 M€)
- Les niveaux d'épargne sont en hausse : de 19 M€ pour l'épargne nette (11,1 % des recettes, contre 7,5 % en 2021), malgré la progression des remboursements d'emprunts (+5,2 M€, soit +19,2 %)
- Un encours de dette conséquent de 407,5 M€ (dont 320,9 M€ pour les TC) fin 2022, soit + 53,7 M€ // au CA 2021 (+15,2%)
- La capacité de désendettement est globalement de 5,1 ans fin 2022 (6,3 ans en 2021)

Le budget des transports collectifs

26,2% du budget global de la Métropole
336,2 M€ de dépenses totales au CA 2022

Budget transports collectifs

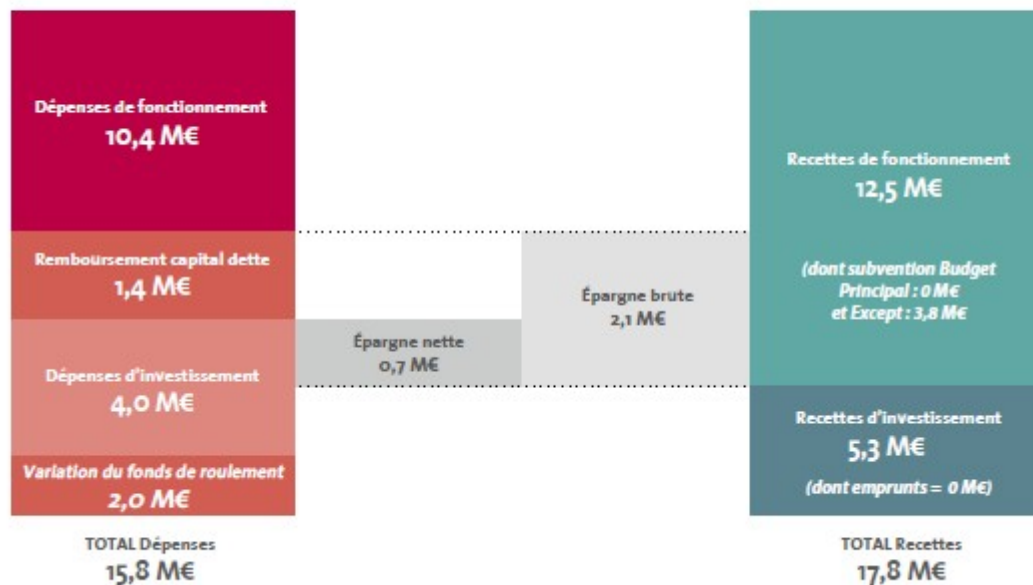


- Des recettes de fonctionnement de 256,3 M€, soit +14,9 % (+33,2 M€) par rapport à 2020 (avant COVID), **mais avec 100 % du Versement Mobilité affecté depuis 2022 soit 192,1 M€ (+51,2 M€)**, des recettes tarifaires pour 54,9 M€ (+9,4 M€ // 2021 et -2,3 M€ // 2020) et d'autres recettes de gestion et exceptionnelles de 5,4 M€ (dont 1,9 M€ de régularisations comptables 2021)
- Des dépenses de fonctionnement de 218,1 M€ (+10,4 % // CA 2021), dont DSP Semitan (207,1 M€)
- Une épargne nette (*revenue positive*) à +15,6 M€ fin 2022, malgré l'accroissement des remboursements d'emprunts (+ 6 M€)
- Des investissements très soutenus : 95,6 M€ (+30 M€, soit +45,7 % // CA 2021) pour les nouvelles rames de tramway (25,1 M€), de nouveaux bus (41,1 M€), le Cetex Babinière et la connexion L1/L2 (11,1 M€), les études des futures lignes 6 et 7 (2 M€), le système d'aide à l'exploitation des tramways (1,4 M€)
- **Conséquence du fort niveau d'investissement, une dette qui s'accroît : 320,9 M€ (+52,4 M€)**, avec une CDD de 8,4 ans fin 2022

Le budget du stationnement

1,2% du budget global de la Métropole
15,8 M€ de dépenses totales au CA 2022

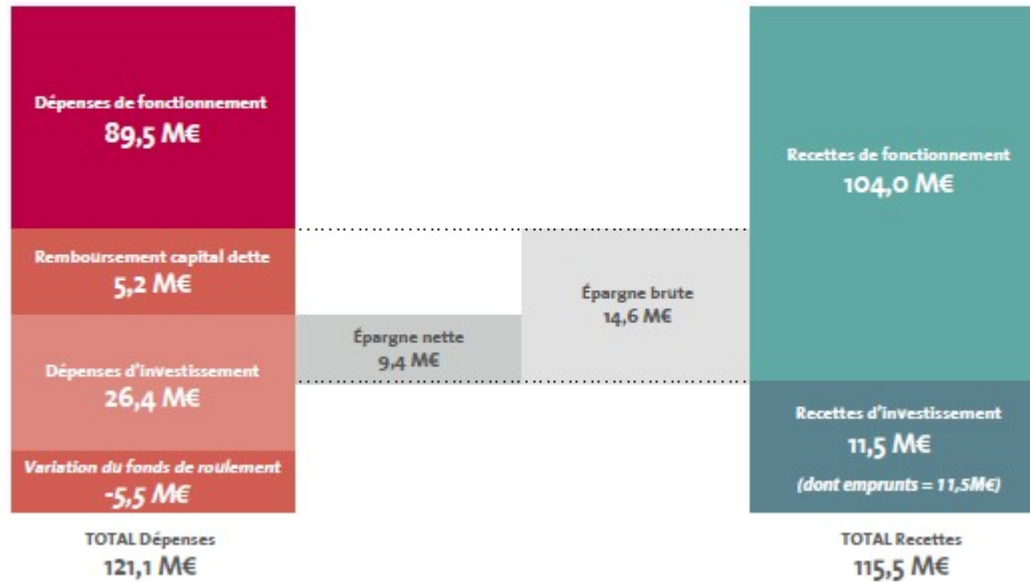
Budget stationnement



- Des recettes (12,5 M€) en baisse (-4,3 M€), mais 2021 comportait 7,5 M€ de recettes exceptionnelles : subvention du budget principal de 5,7 M€ et 1,8 M€ d'aide de l'État liée au COVID, malgré des régularisations comptables exceptionnelles de 2021 pour + de 3,6 M€. Certaines redevances auprès de prestataires n'ont pu être titrées sur l'exercice 2022.
- Des dépenses de fonctionnement en hausse de 6,5 % à 10,4 M€ (+0,7 M€)
- Des investissements de 4 M€ principalement pour les P+R (2,3 M€) et l'acquisition en VEFA du parking des Nefs (1,6 M€)
- Des niveaux d'épargne en nette baisse : - 5 M€ d'épargne brute et -5,1 M€ d'épargne nette
- Une CDD qui s'accroît en conséquence à 8,3 ans, sans nouvel emprunt en 2022

9,5% du budget global de la Métropole
121,1 M€ de dépenses totales au CA 2022

Budget eau

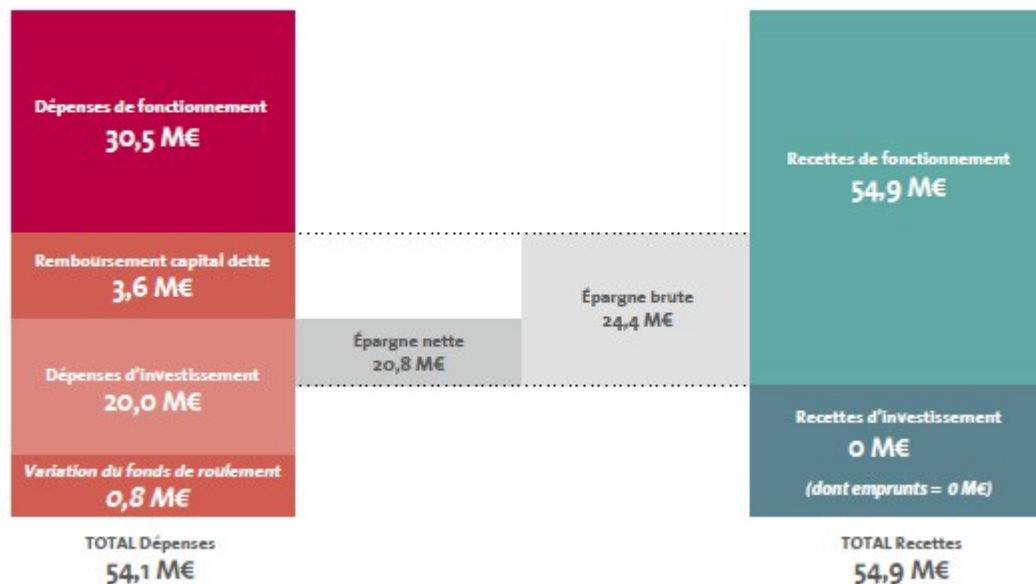


- Des recettes (104 M€) en baisse de 2,2% (-2,3 M€) par rapport à 2021, qui avait eu des régularisations de recettes de 2020 durant la période Covid pour 8,9 M€
- Des dépenses de fonctionnement (89,5 M€) en hausse de 3,9 % (+3,4 M€)
- Des investissements (26,4 M€) qui progressent de 10 % (+2,4 M€), et réalisés à 90 %, pour la modernisation de l'usine de l'eau (10,8 M€), l'extension-renouvellement du réseau de distribution (13 M€)
- Une dette de 59,5 M€ (après 11,5 M€ mobilisés en 2022) et une CDD de 4,1 ans fin 2022

Le budget de l'assainissement

4,2% du budget global de la Métropole
54,1 M€ de dépenses totales au CA 2022

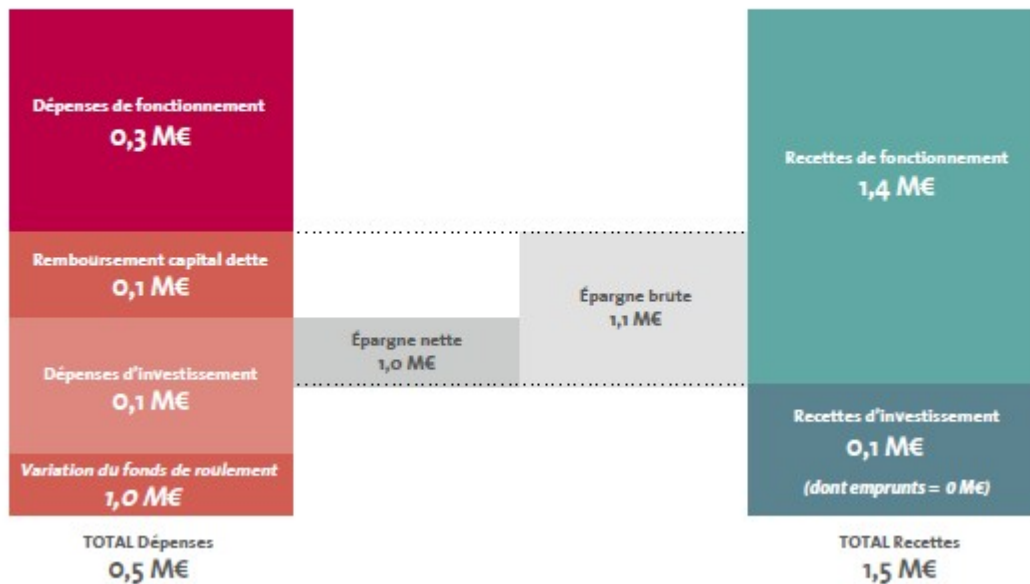
Budget assainissement



- Des recettes en baisse de 5,3%, à 54,9 M€, mais 2021 comportait également des régularisations de facturation 2020
- Des dépenses de fonctionnement (30,5 M€) en légère diminution (-0,5 M€, -1,7 %)
- Les investissements (20 M€) sont similaires à 2021, notamment pour la réhabilitation des réseaux, l'amélioration des ouvrages de traitement des eaux usées et les infrastructures de collecte et transfert
- Une dette inférieure à 9 M€ et une CDD de 0,4 an

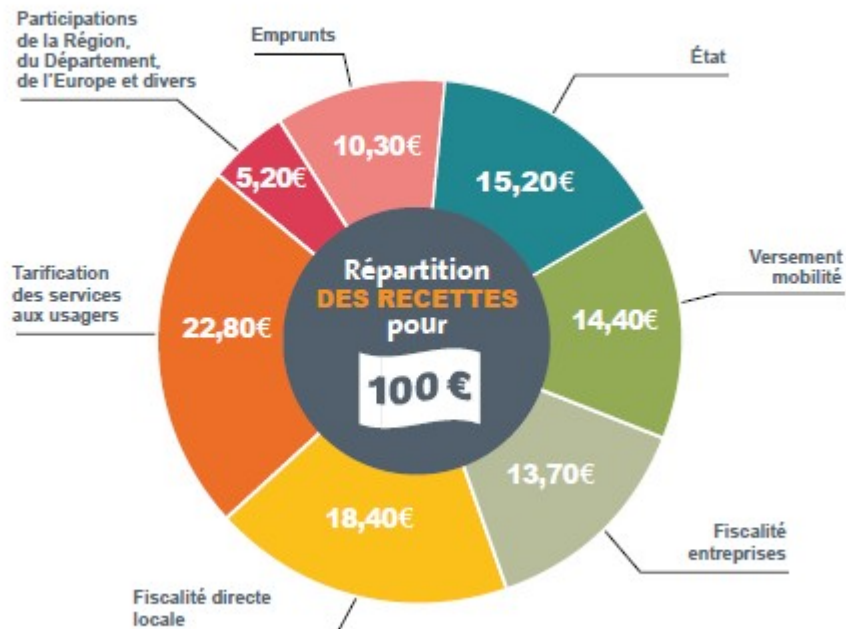
0,04% du budget global de la Métropole
0,5 M€ de dépenses totales au CA 2022

Budget locaux industriels et commerciaux



- Les recettes des loyers (1,4 M€)
- Les dépenses de gestion (0,3 M€)
- Les investissements mineurs (0,1 M€)

Recettes pour 100 euros



Dépenses pour 100 euros

